



Osny, le 15 février 2019

Le Directeur académique
des services départementaux
de l'Education Nationale du Val d'Oise
à
Mesdames et Messieurs les Instituteurs,
Mesdames et Messieurs les Professeurs des
Ecoles
Sous couvert de Mesdames et Messieurs les
Directeurs et Chefs d'établissements
Sous couvert de Mesdames et Messieurs les
Inspecteurs chargés d'une circonscription du
premier degré

Division des Postes et
Personnels du premier degré

Chef de Division :
Delphine LOSPIED

Affaire suivie par :
Chantal MARIN

Téléphone :
01.79.81.22.06

Fax :
01.79.81.22.83

Mél :
Ce.ia95.dipepmvt@ac-versailles.fr

Immeuble le Président
Chaussée Jules César
95525 CERGY PONTOISE cedex

http : www.ac-versailles.fr/dsden/95

**OBJET : NOMINATION A TITRE DÉFINITIF 2019 SUR UN POSTE
D'ENSEIGNANT SUR DISPOSITIF DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE
MOINS DE 3 ANS**

Les candidats à un poste d'enseignant sur dispositif de scolarisation des enfants de moins de 3 ans doivent être inscrits sur une liste d'aptitude après avis d'une commission départementale.

La fiche poste est jointe en annexe 18 BIS.

MODALITES D'ETABLISSEMENT DES CANDIDATURES :

Les postulants doivent compléter la demande de candidature à un poste de d'enseignant sur dispositif de scolarisation des enfants de moins de 3 ans (cf. : annexe18) et joindre une lettre motivée de candidature accompagnée d'une enveloppe format A5 libellée à leurs nom et adresse.

La demande doit être transmise à votre Inspecteur ou votre Inspectrice de la circonscription **pour le 19 février 2019 au plus tard** et transmise après avis de l'I.E.N de la circonscription à la DIPER **pour le 20 février 2019**

**DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU VAL-D'OISE
SERVICE DE LA DIPER – BUREAU 424
2A Avenue des Arpents
Immeuble le Président
95525 CERGY PONTOISE CEDEX**

INFORMATION CONCERNANT LA PARTICIPATION AU MOUVEMENT :

Seuls les candidats ayant obtenu un avis favorable peuvent postuler au mouvement sur un poste du dispositif de scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

La liste des postes sera publiée en février 2019. Tout poste étant susceptible d'être vacant, aucune liste n'est communiquée à ce jour.

Les candidats seront départagés au barème.

Hervé COSNARD